

Grand Poitiers Communauté urbaine



©Alain Montaufier

ENVIRONNEMENT

Eau potable : mesures de précaution levées pour communes concernées

Suite à l'obtention des nouveaux résultats d'analyses de contrôle de la qualité de l'eau potable, toutes les communes concernées peuvent à compter du 15 août pour l'ensemble de la population, y compris les personnes vulnérables.

Publié le 15 août 2023

Les mesures de précautions levées sur les 10 communes concernées

Quelles sont les communes concernées ?

L'eau potable distribuée dans **plusieurs communes** de la Communauté urbaine de Grand Poitiers provient de **l'usine de potabilisation de Poitiers/Bellejouanne**. Les 10 communes concernées sont les suivantes (environ 130.000 habitants) : Biard, Buxerolles, Croutelle, Fontaine-le-Comte, Mignaloux Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Poitiers, Saint-Benoît, Vouneuil-sous-Biard.

Faut-il maintenir les mesures de précaution ?

Non, les **mesures de précaution mises en place depuis le 11 août sont levées**. En effet, suite à la mise en évidence du parasite, de **nouvelles analyses ont été effectuées** pour confirmer ou non cette contamination. Les résultats d'analyse des prélèvements du 10 et 11 août ont révélé **l'absence de Cryptosporidium** dans l'eau traitée par la station de Bellejouanne.

Grand Poitiers confirme, par ce résultat, que **l'eau potable répond à toutes les normes de qualité et de sécurité** établies par les organismes réglementaires compétents.

Pour rappel, les résultats d'une analyse de contrôle périodique reçus le **9 août dernier** pour un prélèvement effectué le **27 juillet** avaient mis en évidence la **présence d'un parasite** (Cryptosporidium) en sortie de traitement (2 oocystes dans 100 litres d'eau). Cette **recherche** est **effectuée chaque mois** par la Communauté urbaine de Grand Poitiers depuis 2009. C'est la première fois que ces parasites sont identifiés dans l'eau potable produite par la Communauté urbaine de Grand Poitiers. Grand Poitiers **continuera de rechercher toute trace de ce parasite** dans une **logique d'auto-surveillance** de la qualité de l'eau.

Peut-on consommer l'eau du robinet ?

Oui. Suite à l'obtention des nouveaux résultats d'analyses, toutes les **mesures de précaution sont levées à compter du 15 août** pour **l'ensemble de la population**, y compris les **personnes vulnérables**.

Pour toute autre question d'ordre non médical, le numéro de téléphone d'information de Grand Poitiers reste joignable le mardi 15 août : 05 49 52 38 26.

Depuis vendredi, une centaine d'agents volontaires était mobilisée pour renseigner les usagers et assurer une distribution d'eau aux structures qui accueillent des personnes fragiles, la Présidente de Grand Poitiers, Florence Jardin, tient à les remercier pour leur mobilisation.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

